

PARCOURS EN COHORTE ELUS DU CSE

Modalité : visio

Rythme : 3h * 4 modules



Objectifs : Offrir aux membres élus du CSE, titulaires ou suppléants, un espace d'échange entre pairs, et de partage d'outils efficaces, pour mener à bien leurs missions, et pour assurer une veille dans un domaine en constante évolution.

CONTENU DU PARCOURS

QU'EST-CE QU'UNE COHORTE

C'est un groupe de professionnels d'un même métier qui se réunit pour apprendre grâce à des échanges avec des spécialistes, des partages de pratique, des expérimentations d'outils facilement applicables dans leur environnement.

COMMENT SE DÉROULE LE PARCOURS

Chaque parcours est construit sur mesure par un leader de cohorte qui organise votre montée en compétences.

Il programme les temps en live :

- 4 rdvs avec des spécialistes,
- 4 temps de travaux en sous-groupes pour mettre en action ce qui a été abordé avec les spécialistes.

Il nourrit votre réflexion avec :

- l'animation de la communauté,
- la diffusion de contenus intéressants (articles, quiz, proposition d'outils...),
- un débrief de votre plan d'action lors des temps en sous-groupe.

Il est à votre disposition en cas de besoin.

QUELS SUJETS SONT ABORDÉS

Chaque année les sujets changent. Pour 2026, les sujets suivants seront abordés :

- Comment rendre une réunion de CSE efficace
- Assister les salariés : marge de manoeuvre et limites
- Contribuer à l'élaboration et l'enrichissement du DUERP
- Agir efficacement sur la question des RPS au niveau du CSE

VOTRE LEADER DE COHORTE AURELIEN MORHAIN

- Formateur et coordinateur pédagogique, il accompagne les élus CSE sur ces sujets en tenant compte des évolutions constantes de la législation.
- son approche est à la fois humaine et réglementaire.
- Sa devise : "Le bien-être en entreprise se construit collectivement."

